

Enfin, quoique le calice du précieux Sang fut présenté aux communiant, pendant la célébration des saints mystères, personne n'était obligé à prendre l'espèce du vin.

En conséquence, pour les raisons exposées ci-dessus, la communion sous les deux espèces, pour les fidèles, ne fut jamais d'un usage général ; au douzième siècle, la communion sous la seule espèce du pain se pratiquait à peu près universellement ; l'Eglise défendit expressément de donner le calice du sang de Jésus-Christ aux laïques. Cette défense fut renouvelée par le concile de Trente.

TRAIT HISTORIQUE.

Sous le règne de Philippe le Bel, une femme avait donné en gage ses vêtements les plus propres à un Juif pour en obtenir une modique somme d'argent. Comme la fête de Pâques approchait, elle voulut faire la sainte communion, et demanda au Juif ses vêtements pour cette circonstance. Le Juif consentit à les lui remettre et même la somme qu'elle lui devait, pourvu qu'elle lui apportât l'hostie qu'elle recevrait. La malheureuse promit et osa exécuter sa promesse ! A la vue de la divine hostie, le Juif entre en fureur et la perce à coups de canif : le sang sort en abondance. Il l'attache avec un clou et la frappe avec un fouet ; il la perce avec une lance et le sang jaillit plus abondamment. Il la jette dans le feu ; l'hostie sainte voltige à travers les flammes sans être endommagée. Le malheureux la prend et la met dans une chaudière d'eau bouillante ; l'eau devient aussitôt toute rouge. L'hostie sort de l'eau et paraît sous forme de Jésus crucifié. Cette vue remplit d'effroi le misérable qui va se cacher dans le fond de sa maison.—Pendant ce temps-là son fils criait à la porte aux enfants de son âge : *N'allez plus à votre église, mon père vient de faire mourir votre Dieu.* Une femme, entendant ce propos, entre dans la maison : elle est témoin du douloureux prodige. Le clergé averti vint recevoir l'hostie miraculeuse que l'on conserva des années entières. La maison du Juif fut rasée par ordre du roi et convertie en chapelle que l'on voit encore à Paris dans la rue des Billettes.